



Guide pour devenir déclarant MACF-certié

Ce document sert de guide aux importateurs et représentants en douane indirects qui vont importer dès 2026 des marchandises qui répondent aux critères établis dans le règlement européen (UE) [2023/956](#). Les critères ont été modifiés par le nouveau Règlement (UE) [2025/2083](#), afin d'ajuster le seuil applicable.

Depuis le 20 octobre 2025, les critères en vigueur sont les suivants :

- Pays d'origine situé en dehors de l'EEE (Union européenne, Suisse, Norvège, Islande, Liechtenstein)
- Code NC figurant à l'annexe I du Règlement (UE) 2023/956
- Poids net cumulé de l'ensemble des codes CN importés supérieur à 50 tonnes par an

L'autorisation est nécessaire pour obtenir un numéro certifié CBAM pour les déclarations en douane en 2026. Ce numéro déterminera l'entité qui doit remettre les certificats CBAM en fonction de l'importation. L'importation de produits CBAM sans autorisation sera immédiatement sanctionnée par une amende.

Qui doit postuler ?

Si vous êtes un importateur qui pense pouvoir importer 50 tonnes dès 2026, alors il faut devenir MACF-certié. Il est recommandé aux représentants en douane de postuler. Toute demande faite par une entité qui importe aucune marchandise sera rejetée.

Depuis le 2 mai 2025, il est possible au Luxembourg de faire la demande pour être MACF certifié.

Les importateurs qui ne sont pas sûrs de dépasser le seuil de 50 tonnes par an ont la possibilité de demander une autorisation à titre de précaution.

Comment postuler ?

Toute entité enregistrée sur le registre transitionnel a accès au module AMM qui est rejoignable par ce lien : <https://cbam.ec.europa.eu/authorised-declarant/#/>

Si votre accès ne fonctionne pas, veuillez s.v.p. contacter l'autorité compétente : CBAM@aev.etat.lu

La démarche est décrite dans l'annexe I de ce document.

Quelles informations sont nécessaires ?

- Nom, adresse mail et n° de téléphone de la personne
- (Pour les représentants en douane indirects) Au moins les informations de contact d'un de vos clients
- Activité économique principale
- Types, quantités et valeurs de marchandises qui seront importées.
 - Pour chaque catégorie principale de produits, tous les codes NC doivent être indiqués dans la case « Description des marchandises ». La « Quantité de marchandises » doit correspondre au total des produits inclus dans chaque catégorie principale.
- Une certification par l'autorité fiscale où le demandeur est établi qu'il ne fait pas l'objet d'un ordre de recouvrement non exécuté pour des dettes fiscales nationales. Au Luxembourg ce document doit être demandé par les trois autorités fiscales :
 - **Administration des douanes et accises (ADA)**
 - E-mail à caisse.centrale@do.etat.lu
 - Veuillez demander un « Certificat CBAM aux mains du procureur » pour votre entreprise.
 - Indiquez votre n° TVA lors de la demande.
 - **Administration de l'enregistrement, des domaines et de la TVA (AED)**
 - E-mail to attestation.tva@en.etat.lu
 - Veuillez demander un « Certificat de conformité » pour votre entreprise.
 - Veuillez demander une « Attestation d'inscription au rôle des personnes identifiées à la taxe sur la valeur ajoutée » pour votre entreprise.
 - **Administration des contributions directes (ACD)**
 - E-mail à certificat.MACFautorise@co.etat.lu
 - Veuillez demander un « certificat de non-obligation CBAM » pour votre entreprise
- Une déclaration sur l'honneur dans laquelle le demandeur atteste qu'il n'a pas été impliqué dans des infractions graves ou répétées à la législation douanière, à la réglementation fiscale ou aux règles relatives aux abus de marché au cours des cinq années précédant l'année de la demande, y compris le fait qu'il n'a pas commis d'infractions pénales graves liées à son activité économique.
Sur le registre il faut simplement cocher une case.

- Détails financiers et opérationnels.
 - Pour les trois dernières années (en €) du rapport financier.
 - Profits/Pertes.
 - Chiffre d'affaires.
 - Actifs courants.
 - Passifs courants.
 - Nombre de personnes chargées des rapports et des contrôles CBAM.
 - Numéro RCS (Motif B123456).
 - Statut AEO (si disponible).
- Le règlement européen (EU) 2023/956 prévoit qu'une garantie doit être fournie par toute entité qui souhaite demander le statut de MACF – certifié, **si elle est établie au travers des 2 ans précédant la demande** au Luxembourg. Cela signifie que si vous demandez une autorisation en 2025, vous devez avoir été établi avant le 1er janvier 2023 pour ne pas avoir besoin d'une garantie.

Dans la pratique, la garantie bancaire est fournie après la demande d'autorisation initiale. Si l'ANC constate que l'entreprise a été créée il y a moins de deux ans, sur base du numéro d'entreprise, une garantie bancaire sera demandée pour finaliser l'autorisation MACF. Le montant nécessaire sera calculé par l'ANC et un délai de 60 jour civil sera accordé pour le fournir via le registre. Après validation de la garantie bancaire soumise, celle-ci doit être envoyée à l'adresse suivante par courrier recommandé ou remise en main propre :

**Administration de l'Environnement
USEE ETS/CBAM
1, avenue du Rock'n'Roll
L-4361 Esch-sur-Alzette**

Les critères suivants doivent être remplis pour que la garantie soit acceptée :

- Garantie à première demande.
- Produite par une banque européenne (de préférence luxembourgeoise).
- Elle doit être autorisée, signée, datée et rédigée en anglais, en français ou en allemand.
- Informations sur le demandeur.
 - Nom et adresse de l'importateur.
- Informations sur le garant.
 - Nom et adresse de la banque.
- Informations sur le bénéficiaire.
 - Au nom de l'Etat luxembourgeois.
 - Elle ne peut être récupérée que par l'Administration de l'enregistrement, des domaines et de la TVA et sur le compte suivant : LU80 0019 5955 4435 5000 par ENREG ET DOM LUX LAR- RECOUVREMENTS.
- Description de l'obligation CBAM spécifique pour laquelle la garantie est accordée

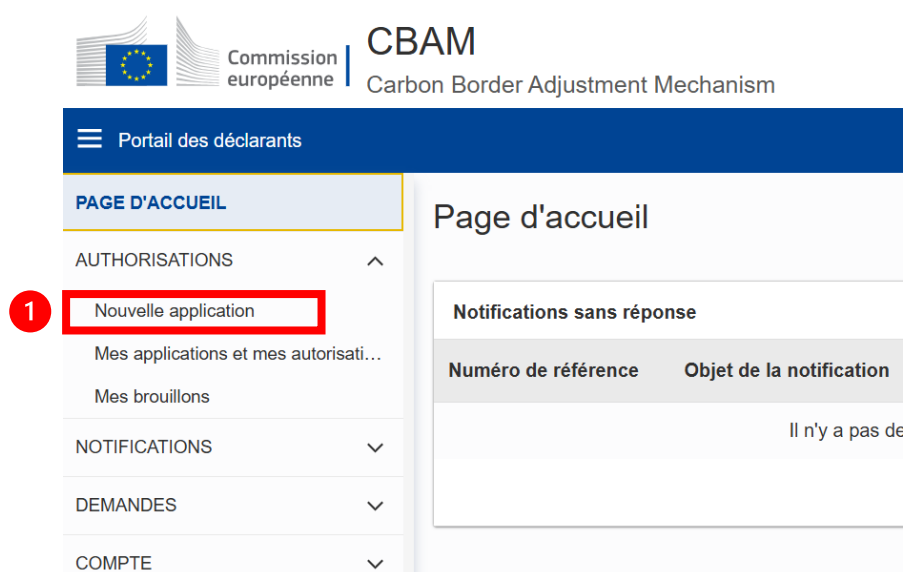
- Indiquer qu'elle ne peut être récupérée que si le demandeur ne restitue pas les certificats CBAM avant l'expiration d'un délai de deux ans à compter de la création de la garantie.
 - À titre d'information, mais pas pour l'inclure dans la garantie : L'Autorité compétente nationale libérera automatiquement la garantie après la date de remise des certificats CBAM de la deuxième année au cours de laquelle le déclarant CBAM les a remis conformément à l'article 22 de la loi 2023/956.
 - Si la banque exige une période de validité, indiquer que celle-ci est « jusqu'à ce qu'elle soit libérée par l'Autorité compétente nationale conformément à l'article 17 du règlement (UE) 2023/956 ».
- Indiquer la loi applicable.
 - Référence (UE) 2023/956, article 17.

Annexe I - Faire la demande

La demande peut être faite sur le module AMM : <https://cbam.ec.europa.eu/authorised-declarant/#/>

L'accès n'est que possible si vous avez un profil sur le registre transitionnel. Actuellement il a été validé pour tout profil qui a historiquement importé plus de 50 tonnes de marchandises et pour les représentants en douane. Si votre accès ne fonctionne pas, veuillez-vous adresser à l'autorité compétente. Si vous êtes un représentant en douane indirect, veuillez sélectionner « opérateur économique » et pas « représentant en douane ».

1. Une fois connecté sur le registre, veuillez sélectionner « Nouvelle application ».



La première fenêtre est celle contenant les informations générales.

2. Sélectionnez « Oui » pour « Le demandeur agit en son nom propre » si vous êtes un importateur ou un représentant en douane. Si vous êtes un tiers faisant la demande au nom d'un client, veuillez sélectionner « Non ».
3. Ne sélectionnez « Oui » pour « Le demandeur est un représentant en douane indirect » que si votre société figure sur la liste suivante : https://douanes.public.lu/dam-assets/fr/commerce_international/representation-douane/2024-07-29-liste-representants-en-douane.pdf. Dans le cas contraire, sélectionnez « Non ».
4. L'« identification de l'acteur » et le « nom et l'adresse » sont basés sur les données douanières. Si les informations sont erronées, vous pouvez les modifier en soumettant à nouveau le formulaire EORI : <https://douanes.public.lu/fr/commerce-international/numero-eori.html>.

5. Les informations relatives à la « Personne de contact » doivent correspondre aux informations utilisées pour créer le profil sur le registre transitoire.

Détails des parties prenantes	Détails de l'activité	Détails financiers et op
i Informations sur la représentation du candidat *		
Le demandeur agit en son nom propre ? *		
☒ Oui ☐ Non 2		
Le demandeur est-il un représentant en douane indirect ? *		
☐ Oui ☒ Non 3		
Demandeur		
Identification de l'acteur		
Numéro EORI LU11111111		
Nom et adresse		
Nom test		
Rue et numéro test		
Ville test		
Pays 4 Luxembourg		
Personne de contact *		
Nom * John Doe		
email * John.doe@somethingmail.com		
Numéro de téléphone * 00352 XXX XXXXXX		
i Coordonnées de la représentation douanière		

5

Attention ! Ne cliquez pas sur « continuer » tant que toutes les informations n'ont pas été ajoutées. Cela signifie que les informations doivent figurer dans les trois fenêtres que vous pouvez voir en haut de l'application.

Détails des parties prenantes	Détails de l'activité	Détails financiers et opérationnels
-------------------------------	-----------------------	-------------------------------------

6. Dans la fenêtre « Détails de l'activité », vous devez d'abord ajouter les informations relatives à votre propre activité. Veuillez sélectionner l'activité économique appropriée et une brève description. Vous pouvez ajouter autant d'activités que vous le souhaitez.

Détails des parties prenantes	Détails de l'activité	Détails financiers et opérationnels
Activités économiques *		
Activité économique principale *		
Identifiant de l'activité économique *		
Manufacture of fabricated metal products, except machinery and equipment		
Description de l'activité économique		
Manufacture of pipes and tubes made of steel		
Anglais		
Activités économiques complémentaires		

7. La partie suivante est la description des marchandises que vous importez et que vous envisagez d'importer. Indiquez une estimation pour l'année en cours et une estimation pour l'année suivante.

Marchandises *

i Type de marchandises *

Iron and steel

Description des marchandises *

CN 73041100 Tubes, pipes and hollow profiles, seamless, of iron (other than cast iron) or steel of stainless steel

Anglais

Estimations pour l'année civile en cours *

Quantité de marchandises *

Quantité de marchandises *

1000

i Unité de mesure *

Tonnes

Valeur des Marchandises *

Valeur du montant *

100000

Montant en devise *

Euro

7

Estimations pour l'année civile prochaine *

Quantité de marchandises *

Quantité de marchandises *

1000

i Unité de mesure *

Tonnes

Valeur des Marchandises *

Valeur du montant *

100000

Montant en devise *

Euro

Remarque : Si plusieurs marchandises sont importées pour un même « Type de marchandises », indiquez-les toutes dans la case « Description des marchandises » avec leur quantité individuelle. La description textuelle des marchandises est facultative. Dans la case « Quantité de marchandises », indiquez le montant total correspondant au « Type de marchandises » importé.

Marchandises *

Retirer

Type de marchandises *

Iron and steel

X

Electricity import status ("I confirm that electricity is imported by means other than explicit capacity allocation.")

☐ Oui ☒ Non

Description des marchandises *

239

NC 73181300 (20 Tonnes) (Description de la marchandise)
NC 73065021 (50 Tonnes) (Description de la marchandise)
NC 73063072 (2000 Tonnes) (Description de la marchandise)



Français

X

Estimations pour l'année civile en cours *

Quantité de marchandises *

Quantité de marchandises *

2070

Unité de mesure *

Tonnes

X

8. L'étape suivante consiste à référencer tous les pays dans lesquels vous importez.

1 États membres de l'UE dans lesquels vous avez été ou prévoyez d'être impliqué en tant qu'importateur ou déclarant dans des déclarations douanières pour des marchandises MACF *

Année civile précédente

Luxembourg

Année civile en cours *

8

Luxembourg

9. Les trois attestations des autorités fiscales doivent être téléchargées dans le champ suivant :

Certification de l'administration fiscale *

Description

Certificates by the ADA, AED and ACD

9

Anglais

1 Attached documents *

10



Description du document	Date du document
Description du document AED Certificat de conformité Anglais	Date du document 02/05/2025
Description du document ACD Certificat de non-obligation CBAM Anglais	Date du document 02/05/2025
Description du document ADA certificat Anglais	Date du document 02/05/2025
Description du document AED Attestation d'inscription au rôle des personnes identifiées à la taxe sur la valeur ajoutée Français	Date du document 02/05/2025

10. Appuyez sur l'icône + pour ajouter quatre documents. Veuillez les étiqueter en fonction du document.

11. La dernière partie de cette page est la déclaration sur l'honneur. Veuillez sélectionner Oui pour les deux déclarations. Si vous choisissez Non, veuillez ajouter un document justifiant votre choix.

12. Si vous avez une remarque générale concernant l'autorisation, veuillez l'ajouter dans le champ suivant.

Déclaration sur l'honneur *

Statut de la déclaration (« Je déclare que, au cours des cinq années précédant l'année de la n'ai aucun antécédent d'infraction pénale grave liée à mon activité économique. »)

1 1

☒ Oui ☐ Non

Deuxième déclaration de statut (« Je déclare également par la présente que les personnes é aux règles relatives aux abus de marché ou au règlement 2023/956 au cours des cinq année

☒ Oui ☐ Non

Description

Pas de description nécessaire si "oui" est sélectionné deux fois.

Anglais

 Attached documents

Remarque générale

None

1 2

Anglais

Dans le dernier onglet, vous devez fournir des informations sur les aspects financiers et opérationnels de votre entreprise.

Détails des parties prenantes

Détails de l'activité

Détails financiers et opérationnels

Data access status ("As I represent the necessary mandate, I hereby consent to the competent authority ("NCA") obtaining the necessary information from relevant government bodies in relation to my application for CBAM authorisation. This includes, but is not limited to, my identification number and the company's annual report.")

☒ Oui ☐ Non

1 3

 Informations sur le statut OEA

Créer

1 4

13. Sélectionnez « Oui » ou « Non » si nous pouvons accéder aux informations nécessaires auprès des organismes gouvernementaux compétents en ce qui concerne votre demande d'autorisation CBAM. Il s'agit notamment de votre numéro d'identification et du rapport annuel de l'entreprise.

14. Si vous avez le statut d'OEA, veuillez sélectionner créer et remplir les informations.
Si vous n'avez pas le statut d'OEA, vous n'avez pas besoin de créer cette étape.

i Informations sur le statut OEA

Le demandeur est-il titulaire d'un statut OEA ? *

1 4 ☐ Oui ☐ Non

i Type de statut OEA

i Numéro d'autorisation OEA

Statut juridique et taille de l'entité pour laquelle vous envisagez d'agir en tant que déclarant MACF autorisé *

Company: large (more than 250 employees and more than 50.000.000 EUR of annual turnover)

1 5

Nombre de personnes dédiées aux rapports et aux contrôles MACF pour l'organisation dans laquelle vous pr

4

i Durée de l'établissement de l'organisation pour laquelle vous envisagez d'intervenir en tant que déclarant

1 6

More than 2 years

i Numéro SIREN

1 7

B111111

15. Indiquez la taille de votre entreprise ainsi que le nombre de personnes qui travaillent à la mise en œuvre de CBAM. Cela inclut les personnes qui ont des tâches liées à CBAM mais qui ne figureront pas nécessairement dans le registre définitif.

16. Indiquez depuis combien de temps votre entreprise est établie au Luxembourg. Si cette durée est inférieure à deux ans, vous devez fournir une garantie bancaire telle que décrite ci-dessus. Dans ce cas, vous recevrez une notification sur le registre après votre dépôt, indiquant la valeur de la garantie.

17. Identifiez-vous avec votre numéro RCS : www.lbr.lu

Note : Au Luxembourg, le concept de SIREN n'existe pas. La France a effectué la traduction en français et adapté la demande à ses besoins. Ici, les entreprises sont identifiées par un numéro d'identification unique au niveau national, appelé numéro RCS. Ce numéro est attribué par l'État lors de l'inscription au Registre des Commerces et des Sociétés.

18. La dernière étape concerne votre situation financière. Indiquez les informations pertinentes que vous pouvez trouver dans votre rapport annuel.

Année - 3 signifie « Année en cours moins trois ». Ce guide a été rédigé en 2025. Cela signifie que les chiffres financiers de 2022, 2023 et 2024 doivent être fournis. Si les chiffres financiers de 2024 ne sont pas encore disponibles, commencez par le plus récent.

Toutes les informations peuvent être trouvées dans le rapport financier de l'entreprise.

i Chiffres financiers

Devise à utiliser *

Euro

Année - 3

Indication du bénéfice net ou de la perte nette *

☒ Profit ☐ Loss

Bénéfice net/perte nette *

10000

i Chiffre d'affaires *

1000

Actifs courants *

10000000000000000

i Passifs courants *

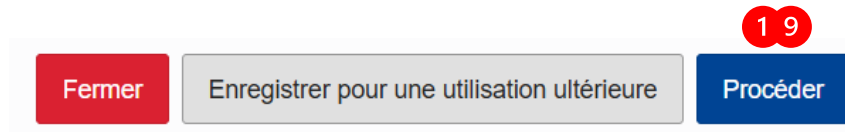
1400

Année - 2

Année - 1

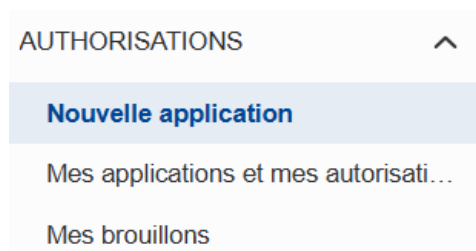
19. Si toutes les informations ont été fournies avec succès, vous pouvez cliquer sur Continuer et envoyer la demande. Attention, il n'y a pas d'étape de confirmation. S'il y a

une erreur dans votre autorisation, vous recevrez un message d'erreur et le champ manquant sera surligné en rouge.



À tout moment de la procédure, vous pouvez cliquer sur « Enregistrer pour une utilisation ultérieure ».

Vous trouverez la demande sauvegardée dans « Mes brouillons »



Annexe II - Réponse à la demande

Après avoir soumis votre demande, vous recevrez une notification, une fois que l'ANC aura examiné votre demande. Cette réponse sera traitée dans un délai de 180 jours si vous déposez votre demande avant le 1er juillet 2025 et dans un délai de 120 jours si vous déposez votre demande après le 1er juillet 2025.

Il existe différents types de réponses :

1. Si la candidature est acceptée, vous recevrez une notification sur votre e-mail. Vous verrez alors dans l'onglet « Demande et autorisation » que le statut de la demande est « Favorable » et en dessous vous pouvez voir l'autorisation. Le « numéro de compte CBAM » est le numéro qui devra être indiqué à la douane à partir de 2026.

My applications and authorisations

Refresh

My applications

Application reference number	CBAM account number	Date of submission	Application status
APPL-LU-2025-CYE013641097884	CBAM-LU-2025-4KA08860780424	08/04/2025	Favourable

Items per page: 20
Showing 1-1 of 1

My authorisations

CBAM account number	Application reference number	Authorisation issue date	Authorisation status
CBAM-LU-2025-4KA08860780424	APPL-LU-2025-CYE013641097884	02/05/2025	Active

2. Si votre demande est rejetée, vous recevrez une notification vous informant que vous avez le « droit d'être entendu ».

Notifications list

Number of unanswered notifications: 1

Refresh

Sender type	Sender identifier	Reference number	Notification subject	Business context	Request	Notification reception time	Expiry date	Status	Answered
Luxembourg		APPL-LU-2025-CYE013641097884	Right to be heard notification	Authorisation Management	Yes	02/05/2025 08:26	01/06/2025	Read	No

Items per page: 20

3. Vous pouvez faire appel de cette décision en cliquant sur le bouton « Voir la notification » à droite. Le motif du rejet est indiqué dans la description.

- Vous pouvez faire appel de la décision en fournissant les documents supplémentaires demandés ou en corrigeant les erreurs identifiées. Pour ce faire, cliquez sur le bouton « Fournir une réponse » dans le coin supérieur gauche.

Right to be heard notification

☒ Mark as read
Provide answer
Close

- Fournissez les informations complémentaires sous forme de documents ou de texte.

Provided point of view *

Point of view *

Test 1|

English

Attached documents

- Après avoir cliqué sur « continuer », attendez la réponse de l'ANC. Si la réponse est positive, vous verrez la même fenêtre qu'au point 1.
Si la réponse est défavorable, votre demande est rejetée et vous devez recommencer. Une justification est fournie par l'ANC.
- Si votre demande est acceptée, mais que vous êtes établi depuis moins de 2 ans, vous trouverez votre demande étiquetée comme « Décision avec détails de la garantie » dans votre liste de notifications.

NOTIFICATIONS		Nombre de notifications sans réponse : 1						
Liste des notifications		Rafraîchir						
Type d'expéditeur	Identifiant de l'expéditeur	Número de référence	Objet de la notification	Contexte commercial	Demande	Heure de réception de la notification	Date d'expiration	
					☐ Oui ☐ Non			
Luxembourg		APPL-LU-2025-SBW845975254499	Decision with guarantee details	Authorisation Management	Oui	02/06/2025 15:29	02/07/2025	

- Les informations demandées concernant votre garantie peuvent être consultées en cliquant sur l'icône « Modifier ».

Garantie

Une garantie est-elle requise ?

Oui

Détails de la garantie demandée

Description de la garantie

First demand guarantee by any european bank (preferably Luxemburg)

Anglais

8

Délai pour fournir une garantie (jours)

30

Montant de la garantie

Valeur du montant

10000

Montant en devise

Euro

9. Fournissez les informations demandées concernant la garantie que vous avez créée auprès de votre banque après avoir cliqué sur « fournir une réponse ». Il est obligatoire de fournir un scan de la garantie.

Détails de la garantie *

Numéro de référence de la garantie

ABCDEFGH123456

Description de la garantie

Garantie à première demande émise par la banque X.

Français

Date de validité de la garantie *

Date d'émission *

02/06/2025



Date de début *

02/06/2025



Date de fin

31/12/2027



Montant de la garantie *

Valeur du montant *

10000

Montant en devise *

Euro

9

Forme de la garantie *

Forme de la garantie *

Undertaking Given by a Guarantor

Description du formulaire de garantie *

Description ici vvv

Français

9

Garant

Nom *

John Doe Bank

Rue et numéro *

1, rue John Doe

Code postal *

L-1111111111111

Ville *

Luxemburg

Pays *

Luxembourg

Institution financière
John Doe Bank

Attached documents

+

Description du document	Date du document	Fonctionnalité
Description du document Guarantee scan Anglais	Date du document 02/06/2025	

10. Après avoir cliqué sur « continuer », attendez la réponse de l'ANC. Si la réponse est positive, vous verrez la même fenêtre qu'au point 1.
11. Si la réponse est défavorable, votre garantie est rejetée et vous devez renvoyer une garantie dans les 30 jours. Une justification est fournie par l'ANC sur ce qui manque. Vous verrez l'étiquette « request for guarantee re-submission».

1 1
Request for guarantee re-submission